

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

**_*_*_*_*_*_

L'An deux mil dix-sept, le douze décembre,
le Conseil Municipal de la commune de LASSAY SUR CROISNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur François GAUTRY,
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 novembre 2017

Présents : M. GAUTRY, Maire, M. BAUD, M. FENEROL, Mme BOILEAU, Adjoints,
Mme DUFLOS-BRETON, Mme COMPAIGNON DE MARCHEVILLE, Mme GOUNIA, M. MARGUERAY, Conseillers
Municipaux

Absents excusés ayant donné procuration : Mme MOTTE a donné procuration à M. le Maire – Mme DEGOUTE
a donné procuration à Mme DUFLOS-BRETON

Absent excusé : M. BERNARD

Secrétaire de séance : Mme BOILEAU

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu
- Projet de vidéo-protection : demande de subvention : DETR – Amende de Police / adhésion au syndicat départemental de vidéo-protection - délibération
- Marché relatif à la maintenance, rénovation et l'extension de l'éclairage public – délibération
- Demande inscription de M. Caillat René sur le Monument aux Morts
- Commune de Lassay sur Croisne / Schussler - informations
- Affaires et questions diverses à présenter par écrit

Le précédent compte-rendu a été approuvé et signé des membres présents.

Délibération 2017.12.01

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 6 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2017 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les opérations budgétaires suivantes :

Fonctionnement

| | |
|-------|--------------|
| 6450 | - 1000.00 € |
| 60612 | + 1 000.00 € |

Accord à l'unanimité.

Délibération
2017.12.02

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2018 : PROJET DE VIDEO PROTECTION

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le projet de vidéo protection
- d'approuver le plan de financement ;
- d'adhérer au Syndicat Intercommunal de vidéo-protection
- d'autoriser le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DETR 2018. Le coût d'objectif des travaux est estimé à 17 617.00 € HT à réaliser sur 2018.

Son financement serait le suivant :

| BESOINS | | RESSOURCES | |
|----------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| | Prévu HT | | Demandé |
| Pose caméras | 10 531.00 € | Subvention DETR 50 % | 8 808.50 € |
| Passage câbles | 7 086.00 € | Subvention DSR | En cours |
| | | Amendes de Police | En cours |
| | | Autofinancement | 8 808.50 € |
| TOTAL | 17 617.00 € | TOTAL | 17 617.00 € |

Accord unanime du Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Délibération
2017.12.03

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2018 : PROJET DE VIDEO PROTECTION

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le projet de vidéo protection
- d'approuver le plan de financement ;
- d'autoriser le Maire à déposer un dossier de subvention au titre des amendes de police 2018. Le coût d'objectif des travaux est estimé à 17 617.00 € HT à réaliser sur 2018.

Son financement serait le suivant :

| BESOINS | | RESSOURCES | |
|----------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| | Prévu HT | | Demandé |
| Pose caméras | 10 531.00 € | Subvention DETR 50 % | 8 808.50 € |
| Passage câbles | 7 086.00 € | Subvention DSR | En cours |
| | | Amende de Police | En cours |
| | | Autofinancement | 8 808.50 € |
| TOTAL | 17 617.00 € | TOTAL | 17 617.00 € |

Accord unanime du Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Délibération
2017.12.04

OBJET : ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VIDEO PROTECTION

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au Syndicat intercommunal de vidéo-protection ayant pour objet le déport d'images des centres de visionnages communaux vers le groupement de gendarmerie de Loir-et-Cher (la commune doit désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants), d'en valider les statuts, et de l'autoriser à signer la convention de partenariat avec la gendarmerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote l'adhésion au syndicat intercommunal de vidéo-protection
- En valide les statuts
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la gendarmerie
- Désigne deux délégués titulaires : M. Gautry François et Mme Boileau Martine et deux délégués suppléants M. Baud Michel et M. Fénerol Yves
-

Délibération
2017.12.05

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MAINTENANCE, LA RENOVATION ET L'EXTENSION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que le marché de maintenance et de rénovation ou extension de l'éclairage public conclu avec INEO arrive à échéance au 31 décembre 2017.

À cet effet, une procédure a été lancée en vue de renouveler ce marché.

Ledit marché public, passé sous forme d'une procédure adaptée, a été mené en groupement de commande avec plusieurs communes (Billy, Gy en Sologne, Lassay sur Croisne, Meusnes, Soings en Sologne).

La mairie de Selles-sur-Cher est désignée coordonnateur du groupement.

La commission de groupement s'est réunie le 24 novembre 2017 pour procéder au choix de l'attributaire.

Au vu des critères, la Commission de groupement, a décidé de retenir la proposition de la société INEO domiciliée à Saint-Gervais-La-Forêt proposant :

- un coût de maintenance au point lumineux de 11.50 € HT.

- un bordereau de prix unitaires correspondant aux travaux d'extension et de rénovation qui sont pris en charge par chaque commune sur son territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Entérinant le choix de la Commission de groupement,

- Autorise le Maire à signer avec la société INÉO, le marché relatif à la maintenance, rénovation et extension des installations d'éclairage public. Concernant le poste rénovation et extension, les prix applicables sont ceux indiqués au bordereau de prix unitaires.

DEMANDE D'INSCRIPTION DE M. CAILLAT René SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par M. Caillat Pierre sollicitant l'inscription de son grand-père M. Caillat René sur le monument aux morts, décédé au combat le 22 août 1914.

Accord de l'ensemble des membres du conseil municipal

Une cérémonie sera organisée le 8 mai 2018.

COMMUNE DE LASSAY SUR CROISNE / SCHUSSLER

M. le Maire donne lecture du jugement du 15 novembre 2017 du Tribunal d'Instance de Blois.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- SMIEEOM : proposition de location d'un broyeur – accord de la commune – M. le Maire propose de le mettre à disposition des administrés qui souhaiteront broyer leurs végétaux et récupérer les copeaux – information dans le bulletin municipal
- Proposition de M. le Maire aux conseillers municipaux de visiter la centrale nucléaire de St Laurent Nouant
- Vœux de M. le Maire le jeudi 4 janvier 2018 à 18 h 30
- Auberge « Le Prieuré » - Travaux d'électricité à prévoir
- Association St Hilaire – modification des statuts – dorénavant celle-ci est reconnue d'intérêt général et peut collecter des fonds publics pour les travaux de l'église –

- Mme GOUNIA présente le rapport du conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.